



jusqu'au 10 juillet 2020

Appel à candidatures : résidence d'écriture Randell Cottage (Nouvelle-Zélande)

Située à Wellington en Nouvelle-Zélande et créée en 2001, la résidence du Randell Cottage accueille alternativement chaque année un auteur français et un auteur néo-zélandais. Candidatures jusqu'au 10 juillet 2020.

Cette résidence offre la possibilité à un écrivain confirmé de séjourner dans une résidence historique, le Randell Cottage, au cœur de la capitale administrative et intellectuelle de la Nouvelle-Zélande, et de s'ouvrir à la richesse historique et culturelle de ce pays fascinant, au patrimoine littéraire abondant et diversifié.

Candidatures

Disponible pour une période de cinq mois, entre janvier et juin, la résidence s'adresse aux auteurs de nationalité française ayant déjà publié au moins deux ouvrages de fiction et maîtrisant la langue anglaise. Le lauréat est sélectionné par un jury composé de personnalités néo-zélandaises du monde du livre et de représentants de l'Ambassade de France en Nouvelle-Zélande.

Les candidatures sont actuellement ouvertes jusqu'au 10 juillet 2020 inclus.

Modalités

Période et durée : cinq mois, entre janvier et juin 2021.

Conditions d'accueil et de prise en charge :

- Billet d'avion : aller-retour à destination de Wellington (jusqu'à 4 000 NZD remboursés au résident dès son arrivée à Wellington)
- Bourse : dotation de 3 000 NZD par mois versée sur un compte bancaire néo-zélandais. Indemnités

calculées au prorata selon le nombre de mois.

- Hébergement : le cottage est mis à disposition du lauréat. Les charges courantes (eau, électricité, connexion internet) sont prises en charge par le Randell Cottage Writers' Trust.

Disciplines concernées : Fiction, bande dessinée, littérature jeunesse, poésie, théâtre, écriture de scénarios, création littéraire.

Éligibilité (obligation de remplir chacun des critères suivants) :

- Posséder la nationalité française
- Avoir déjà publié au moins deux ouvrages à compte d'éditeur
- Pouvoir s'exprimer couramment en langue anglaise

Critères de sélection principaux :

- Qualité du projet d'écriture présenté et adéquation avec le contexte néozélandais
- Publications antérieures et qualité du travail de l'auteur
- Capacité à parler en public (conférences) et à animer des ateliers de création littéraire.

Télécharger ci-dessous le dossier de candidature contenant les conditions de séjour, les critères de sélection et les modalités de candidature.

Plus d'informations sur [le site de l'Ambassade de France en Nouvelle-Zélande](#).

Dernière édition : 26 nov. 2024 à 14:50

<https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/articles/appele-a-candidatures-residence-d-ecriture-randell-cottage-nouvelle-zelande>